



Une offre de soins orientée vers l'ambulatoire, selon les recommandations 2010 de la Haute Autorité de Santé, concernant la prise en charge des troubles du comportement alimentaire.

Toute démarche de soins nécessite une consultation préalable avec un psychiatre afin d'assurer un parcours de soins adapté et cohérent à l'état de santé du sujet

>> CONSULTATIONS MÉDICALES ET PARAMÉDICALES.

>> PRISE EN CHARGE EN THÉRAPIE COGNITIVO-COMPORTEMENTALE

INDIVIDUELLE:

- Entretien motivationnel.
- > Travail sur l'image de soi, l'image du corps.
- > Support vidéo, utilisation du miroir.
- > Renforcement positif.
- > Encourager la diversification alimentaire, accompagnement repas thérapeutique.
- Restructuration cognitive (fausses croyances, décentration schéma perfectionniste, verbalisations des émotions et stratégies alternatives).
- > Gestion du stress (relaxation, affirmation de soi).

GROUPALE: groupe de parole TCC TCA.

- > Hôpital Marius Lacroix, salle des thérapies (Beauregard).
- > Entretien préalable avec un des animateurs du groupe.

>> SUIVI PSYCHOLOGIQUE INDIVIDUEL PERMETTANT L'ÉLABORATION DES CONFLITS PSYCHIQUES.

- > Relaxation, gestion du stress, lâcher prise.
- > Toucher thérapeutique.
- > Mobilisations passives.
- > Stimulation sensorielle.

- > Travail sur les perceptions corporelles.
- > Travail sur la respiration.
- > Techniques d'enveloppement.

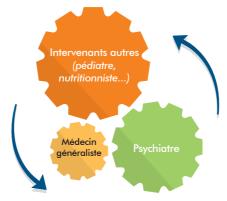
>> ACTIVITÉ PSYCHO-RESTRUCTURANTES EN CATTP ET EN HOSPITALISATION DE JOUR (ARTHÉRAPIE, ATELIER MARIONNETTES ET VIDÉO, ATELIER ESTHÉTIQUE).

>> CULINOTHÉRAPIE (HÔPITAL DE JOUR "LES ÉGLANTINES", LA PALLICE):

- Développer la notion de plaisir à s'alimenter en convivialité, diversifier son alimentation, rompre avec les idées reçues, éducation autour des apports nécessaires pour un équilibre alimentaire, choisir un menu, le préparer et le partager.
- > Prise en charge groupale animée par 2 infirmiers(ères).
- > Demandes à adresser au cadre de santé (05 46 45 99 89).

Si l'évaluation médicale révèle un risque psychique ou somatique, une hospitalisation peut être nécessaire.

PRISE EN CHARGE SOMATIQUE ET PSYCHIATRIQUE COORDONNÉE:



- Un psychiatre et un psychologue référent par secteur qui coordonnent le parcours de soins
- En collaboration avec le **médecin somaticien** (médecin généraliste, interniste, nutritionniste, pédiatre, endocrinologue...).
- Une prise en charge par des infirmiers psychiatriques.
- Une psychomotricienne.

POUR NOUS JOINDRE:

>	Secteur 1 : CMP «Le Sémaphore»	05	46	45	60	70
>	Secteur 2: CMP «Le Belem»	05	46	28	10	65
>	Secteur 3: CMP «Le Pavois»	05	46	99	76	02
>	Intersecteur adolescents: CMP La Rochelle	05	16	49	40	30
	et CMP Rochefort	05	46	87	64	25